

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 13 février 2025

Département de l'Yonne
Arrondissement d'Auxerre

**VILLE DE
SAINT-
FLORENTIN**

N° 2025_008

Membres en exercice : 25

Conseillers présents à la séance :
18 + 3 pouvoirs

Date de publication : 14 février 2025

Le 13 février 2025 à 19h00, le Conseil Municipal de SAINT-FLORENTIN s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Yves DELOT, Maire, pour la tenue d'un conseil municipal organisé à la suite de la convocation qui lui a été faite le 6 février 2025 dans les formes et délais prévus au Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. DELOT, M. MAILLARD
Mme SCHWENTER, M. PARIGOT, Mme SEUVRE,
Mme WILLEMS Mme DELOT, Mme GRUET, M. TIRARD,
Mme ROUSSEAU, M. SERRE, Mme ÉTIENNE, M. LEFEVRE,
Mme COUDERT M. GORNEAU, M. PERREIRA-
GONCALVES, Mme GROENTZINGER, M. DELECOLLE,

ÉTAIENT EXCUSÉS : M. BIOT pouvoir donné à M. PARIGOT,
Mme BIOT-FLORIMOND pouvoir donné à Mme DELOT,
M. BILLET pouvoir donné à Mme COUDERT

ÉTAIENT ABSENTS : M. LECOMPTE, M. CAMPOS,
M. LANGLOIS, Mme LANGLOIS-LENTI,

M. PERREIRA-GONCALVES et Mme GROENTZINGER ont été désignés secrétaires de séance en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Objet :

DENOMINATION DE VOIE DE CIRCULATION

Visas :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

CONSIDERANT que la construction de la nouvelle gendarmerie et du lotissement est de nature à créer de nouvelles voies publiques,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire, afin de faciliter les missions des services postaux et de secours, de dénommer cette voie nouvelle ;

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil Municipal de procéder à cette dénomination ;

CONSIDERANT que la présente sera exécutoire de plein droit.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

VALIDE le principe de la dénomination de ces voies,

DENOMME les voies comme suit (plans en annexe) :

- la voie qui passe devant la nouvelle gendarmerie **Rue du Colonel Arnaud Beltrame**

- la voie du lotissement **Rue Jacqueline Auriol**

AUTORISE le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
A SAINT-FLORENTIN, le 14 février 2025

Le Maire, Yves ~~DELOT~~



Envoyé en préfecture le 14/02/2025
 Reçu en préfecture le 14/02/2025
 Publié le 14/02/2025
 ID : 089-218903458-20250213-2025_008-DL

Construction d'une gendarmerie
 (bâtiment locaux de service et bâtiment
 technique) et de 19 logements
 rue du Maréchal Juin
 89 600 SAINT-FLORENTIN

de Service et technique
 à adresser :
 12 Rue du Maréchal Juin

Les 19 logements seront à adresser
 sur une nouvelle rue avec une
 nouvelle appellation à définir
 X Numérotation des logements

Accès famille
 pour les 19
 logements depuis
 Rue Reine
 et Guillaumet



Proposition Numérotation
MON LOGIS
A. CORPET
 le 20/01/2025
 Ae

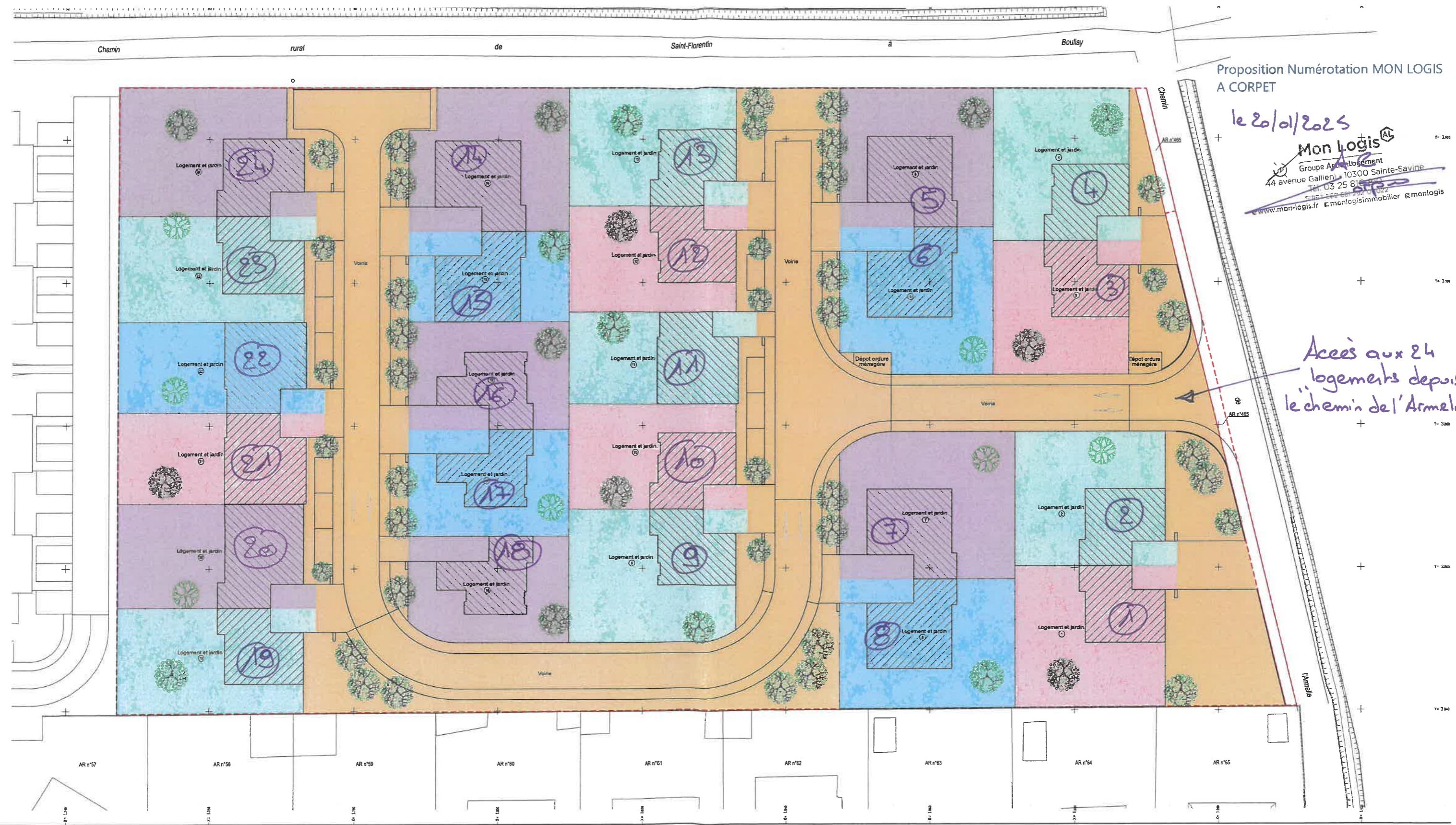
Groupe Actionlogement
MON LOGIS
 44 avenue Gallieni, 44500 Sainte-Savine
 Tél. 03 25 810 440
 Site: www.mon-logis.fr
 Siret: 502 52 74 00412
 Siret: 502 52 74 00412

9 630m²
 8988

Chemin de SAINT FLORENTIN à BOULLAY

M53
24 logements individuels
Saint Florentin

Envoyé en préfecture le 14/02/2025
Reçu en préfecture le 14/02/2025
Publié le 14/02/2025
ID : 089-218903458-20250213-2025_008-DE



Proposition Numérotation MON LOGIS
A CORPET

le 20/01/2025

Mon Logis AL
Groupe Appartement
44 avenue Gallieni - 10300 Sainte-Savine
Tel. 03 25 81 00 00
www.mon-logis.fr monlogisimmobilier@monlogis

Accès aux 24
logements depuis
le chemin de l'Armel

⊗ Numérotation
* Appellation de Rue à définir